



AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE
SERVICE ÉCONOMIQUE

Veille de la situation économique et financière
Du 24 juin au 5 juillet 2019

Marchés

	Au 5/07	Var vs 21/06
EUR/CHF	1.1128	+0,2 %
USD/CHF	0,9865	+0.4 %
SMI	10.071.70	+1,5 %
Taux 10a	-0,585 %	-12 pb

Chiffres-clé (glissement annuel)

- Inflation (IPCH) juin : +0,6 %

FAITS MARQUANTS

Relations UE-Suisse : Non renouvellement de l'équivalence boursière

Le non renouvellement de l'équivalence boursière à la Suisse par la Commission Européenne, ne permet plus aux prestataires de services d'investissement européens à négocier, sur une plateforme suisse, des actions faisant l'objet d'une double admission à la négociation, à partir du 1^{er} juillet. Le Conseil fédéral a adopté une contre mesure, qui consiste à introduire un nouveau régime de reconnaissance pour les plateformes de négociation (bourses notamment) étrangères : ces plateformes devront, si elles souhaitent admettre à la négociation ou coter des actions de sociétés dont le siège est en Suisse, obtenir préalablement une reconnaissance de la part de l'autorité de surveillance FINMA. La FINMA n'accordera pas cette reconnaissance aux plateformes de l'UE

Aviation : Dassault rachète les activités d'aviation d'affaires du groupe RUAG

Le groupe public d'aérospatiale et de défense RUAG cède ses activités d'aviation d'affaires (87 employés à Genève et Lugano) à Dassault Aviation. Cette cession correspond à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de RUAG, qui se concentre sur les activités « Espaces » et « Aérostructures ». A partir de janvier 2020, RUAG se séparera en deux groupes, MRO CH (activités de défense, 2500 employés en Suisse) et RUAG International (autres secteurs, 6500 employés dont 2/3 à l'étranger).

ECONOMIE

Commerce extérieur : Le principe du Cassis-de-Dijon (reconnaissance des normes UE pour la commercialisation en Suisse) renforcé pour les denrées alimentaires

Après des consultations publiques, le Conseil fédéral [a décidé](#) d'étudier une simplification de la commercialisation des denrées alimentaires étrangères et une augmentation d'exceptions, pour « lutter contre l'îlot suisse de cherté ». Une notification à l'office fédéral de la sécurité alimentaire (OSAV) suffirait pour commercialiser les denrées importées, plutôt qu'une

autorisation (préalablement demandé). Selon l'OFS, les prix des denrées suisses sont 67% plus élevés en moyenne que dans l'UE.

La Confédération prévoit un excédent de 0,6 milliard au budget 2020

Le Conseil fédéral [a adopté](#) les chiffres du budget 2020. Un excédent est prévu en 2020, malgré l'entrée en vigueur de la loi sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS (assurance retraite suisse).

Hausse de la pauvreté en Suisse, dont le taux atteindrait 8% de la population

Selon le rapport social de l'OFS, 675000 personnes sont touchées par la pauvreté, presque 10% de plus que l'année précédente. Le seuil de pauvreté est estimé à 2247 francs par mois (revenu disponible) pour une personne seule et à 3981 pour deux adultes et deux enfants. La durée d'octroi des prestations sociales est aussi en hausse, et ce quelle que soit la conjoncture.

2015-2019, "des blocages à surmonter" selon economiesuisse (MEDEF suisse)

Dans un communiqué de presse, l'association faîtière economiesuisse a établi un bilan critique de la législature actuelle, [jugée « décevante »](#). Elle se réjouit certes de l'évitement de « revers majeurs » comme l'initiative « Monnaie pleine », mais s'inquiète du report de certaines réformes (prévoyance vieillesse), de la « multiplication des réglementations et des obstacles pour les activités économiques » et d'un « manque de volonté et de vision à long terme ». Pour l'organisation, cette situation est la cause du passage de la Suisse de la 26^{ème} à la 38^{ème} place en un an dans l'indice « Ease of Doing Business » de la Banque mondiale.

MARCHE DU TRAVAIL

Libre circulation des personnes en 2018 : bilan positif dressé par le SECO

Dans son 15^{ème} rapport sur la libre circulation des personnes entre Suisse et UE, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) indique [des effets positifs](#) sur l'économie : l'immigration de la zone UE/AELE est adaptée aux besoins suisses (taux d'emploi élevés et contribution à la flexibilité du marché du travail pour les saisonniers), tout en compensant partiellement les effets du vieillissement de la population. L'effet sur les salaires n'est pas jugé significatif, les écarts salariaux inexpliqués demeurant faibles.

FISCALITE

Le Conseil fédéral adopte les lignes directrices d'une réforme de l'impôt anticipé

Le Conseil fédéral [a décidé de reprendre](#) la réforme en suspens de l'impôt anticipé. Cet impôt est prélevé à la source sur les rendements de capitaux mobiliers, puis remboursé (sous certaines conditions) par les autorités communales ou cantonales. Un projet de consultation devrait être prêt en automne. Il comportera deux éléments clés :

- L'exonération des intérêts dus aux placements des investisseurs étrangers et des personnes morales domiciliées en Suisse ;
- Le durcissement des conditions de remboursement pour les personnes physiques domiciliées en Suisse (pour « lutter contre la soustraction d'impôt »).

SECTEUR FINANCIER

Banques systémiques : Les exigences systémiques doivent être modifiées

UBS et Credit Suisse doivent pouvoir mieux réagir à un assainissement ou à une liquidation : [un rapport](#) du Conseil fédéral requiert une augmentation des exigences de capital *gone concern* (mobilisable après la faillite de la banque), sans modifier le fond du modèle de réglementation. En outre, le rapport suggère de clarifier le système de remises, l'échelonnement temporel des *bail-in bonds* et les exigences de liquidité.

SECTEURS NON FINANCIERS

Services d'inspection : SGS se sépare d'un pilier de l'industrie pétrolière

Le groupe genevois de services de certification vend Petroleum Service Corporation, employant 3500 personnes à Baton Rouge en Louisiane, pour 335 millions de dollars au fonds américain Aurora Capital Partners. SGS, ayant auparavant fait nombre d'acquisitions, veut se séparer des activités jugées moins rentables et se réorienter vers la sécurité alimentaire et sanitaire et l'e-commerce. Sa division Oil, Gas and Chemicals reste importante (18% du CA).

Commerce de détail : Migros vend Globus, Depot et Interio

La plus grande entreprise de distribution suisse (37% du marché dans l'alimentation) souhaite vendre sa chaîne Globus (CA en baisse à 800 millions de francs), ses magasins de meubles Depot (CA de 550 millions) et de décoration (Interio). Selon Migros, « ces entreprises auraient de meilleures perspectives de succès en dehors du groupe ».

Pharmaceutique : Novartis finalise l'acquisition de Xiidra

L'acquisition des actifs liés au produit ophtalmique Xiidra, annoncée début mai, a été finalisée. Il « vient renforcer le portefeuille de produits médicaux pour les yeux » du groupe bâlois. Un versement initial de 3,4 milliards de dollars aurait eu lieu, éventuellement complété d'au plus 1,9 milliard supplémentaires. Xiidra est le « premier et seul traitement approuvé par

la FDA aux Etats-Unis pour la sécheresse oculaire » (ventes de 400 millions de dollars par an).

INNOVATION

Les écoles polytechniques fédérales s'associent à IBM dans l'informatique quantique

L'EPFL et l'ETHZ ont été sélectionnées pour intégrer l'IBM Q Network et profiter d'un accès direct aux ressources de l'entreprise dans le domaine. D'autres institutions européennes en font partie. Les travaux communs de recherche en informatique quantique viseront à « faire progresser les connaissances scientifiques en chimie, physique, *machine learning* et optimisation ».

SUIVI DES REFORMES

AVS 21 : le Conseil fédéral fixe les mesures visant à stabiliser l'AVS (assurance retraite suisse)

En 2017, la réforme « AVS 2020 » avait été refusée par votation populaire. Le Conseil Fédéral [a détaillé](#) certains points du nouveau projet « AVS 2021 », qui reprend en partie le projet précédent :

- L'âge de référence pour les femmes passera de 64 à 65 ans, avec des mesures de compensation pendant 9 ans (700 millions de francs) ;
- Le départ à la retraite sera choisi librement entre 62 et 70 ans, avec la possibilité d'anticiper ou d'ajourner la perception d'une partie de la rente (aussi applicable à la prévoyance professionnelle) ;
- La poursuite d'une activité professionnelle au-delà des 65 ans sera encouragée ;
- La TVA sera augmentée d'au-plus 0,7% pour financer l'AVS.

La réforme vise à économiser 2,8 milliards de francs par an d'ici 2030. Le projet de loi sera préparé pour la fin août 2019.